



Paris, le 20 mai 2011

## **Ce ne sera pas un service de l'État mais un Établissement public !**

Nous avons obtenu, suite à la grève des 2 et 3 mai, que la Ministre renonce au transfert des personnels et du patrimoine de la voie d'eau à l'établissement public industriel et commercial VNF.

Au terme de la troisième réunion de ce jour, le directeur-adjoint du cabinet de la Ministre a décidé de ne pas approfondir la possibilité de préserver le statut de service de l'État des Services de navigation via la création d'un service à compétence nationale.

L'administration souhaite maintenant regrouper l'EPIC et les services de navigation au sein d'un nouvel établissement public, précisant qu'il proposerait au législateur de lui conférer le statut d'établissement public administratif.

Après avoir ainsi fermé la porte ouverte au lendemain de la suspension de la grève unitaire, il promet maintenant de l'ouvrir, de la même façon, sur la question du patrimoine.

**Il est clair que le rapport de force a commencé à payer.**

**La question est maintenant, pour les personnels, d'apprécier si ce recul leur apparaît suffisant ou s'il nécessite de reprendre la grève et le blocage de la navigation pour préserver les services de l'État en tant que tels.**

*Signé*

Jean HÉDOU

*Signé*

Christian FOURCOUAL

*Signé*

Nicolas BAILLE